

Bruxelles, le 31 mars 2011

Le Rideau de Bruxelles est une des institutions majeures de la capitale et plus largement de la Communauté française de Belgique. Faut-il rappeler que depuis sa création par Claude Etienne en 1943, le Rideau a joué un rôle décisif dans l'exploration et la révélation à un large public des nouvelles écritures dramatiques, belges et internationales, de Paul Willems à Tennessee Williams, de Odilon-Jean-Périer à Bertolt Brecht, de Jean Sigrig à Samuel Beckett, de William Cliff à Botho Strauss, de Eric Durnez à Ascanio Celestini, de Paul Pourveur à Juan Mayorga... ? Dans le paysage des arts de la scène, le Rideau nous semble jouer un rôle singulier et parfaitement complémentaire à celui d'autres grandes institutions.

Ces dernières années, avec l'arrivée à sa direction artistique du metteur en scène Michael Delaunoy, le Rideau est entré dans une nouvelle dynamique, suscitant de multiples partenariats, à Bruxelles, en Wallonie et sur la scène internationale. Il a ouvert ses portes à des démarches artistiques contemporaines et engagées et a continué à révéler des auteurs importants tout en renouvelant l'approche scénique de quelques-uns des dramaturges les plus décisifs du vingtième siècle, belges en particulier. Il est en outre parvenu en peu de temps à diversifier son public et à sensibiliser les jeunes générations à des propositions exigeantes dans leurs formes et leurs thématiques mais jamais élitistes.

Malgré ce bilan positif et encourageant, le Rideau est aujourd'hui contraint, après 15 000 représentations et 68 ans de création ininterrompue, d'envisager son avenir en dehors du Palais des Beaux-Arts. Nous ne nous étendrons pas sur les circonstances et les enjeux de cet épisode regrettable qui a été largement commenté par les responsables du Rideau eux-mêmes.

Une institution de création ne peut vivre sans une infrastructure de représentation adéquate. Qu'on se rappelle le débat alarmant tenu il y a une dizaine d'années autour de l'avenir incertain du Théâtre National, débat qui a débouché sur la fin heureuse que l'on sait, en grande partie grâce à la mobilisation de toute la profession théâtrale.

Pour ce qui est du Rideau, le Ministère de la Culture de la Communauté française a manifesté à plusieurs reprises, notamment devant le Parlement, son souci de trouver avec l'institution une solution adaptée. Nous ne pouvons que nous en réjouir. Néanmoins, en 2011-2012, le Rideau se verra obligé d'inscrire sa saison dans plusieurs lieux d'accueils. Ce nomadisme ne peut être à notre sens qu'une étape transitoire de très courte durée, sans quoi tout le bénéfice du travail réalisé ces dernières années par ce théâtre-ami serait réduit à néant, entraînant à terme sa disparition. Ce qui constituerait un dommage irréparable pour la vie culturelle de notre communauté.

C'est pourquoi, en tant que responsables d'institutions culturelles, nous souhaitons marquer notre entière solidarité avec le Rideau de Bruxelles et demandons aux pouvoirs publics de tout mettre en œuvre pour lui assurer dès maintenant un avenir infrastructurel à la hauteur de la contribution qu'il apporte depuis près de septante ans à la vie artistique à Bruxelles, en Communauté française de Belgique et au-delà de nos frontières.

Jean-Louis Colinet, Théâtre National
Daniel Cordova, manège.mons/centre dramatique
Yves Larec et Thierry Debroux, Théâtre du Parc
Sylvie Somen et Michel Dezoteux, Théâtre Varia
Jean-Michel Van den Eeynden, Théâtre de l'Ancre
Monica Gomes et Fabien Dehasseler, Théâtre de la Balsamine
Serge Rangoni, Théâtre de la Place